

Directeur de Publication :  
J.P. MEURILLON

### Coordonnées

Adresse postale (pour tout courrier)  
B.P.90616

78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Adresse physique (pour s'y rendre)  
District des Yvelines de Football  
41, avenue des 3 Peuples  
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Téléphone : 01 80 92 80 20

Télécopie : 01 80 92 80 31

Mail : administration@dyf78.fff.fr

### Horaires d'ouverture

LUNDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MARDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MERCREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
JEUDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
VENDREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00

### Composition

ALEXANDRE, CHRISTOPHER,  
CLÉMENTINE, FRANCK, KARIM, KÉVIN,  
MARC-ANTOINE, MICHÈLE, NICOLAS,  
WILLIAM

### Lignes directes DYF

#### LE SECRETARIAT GENERAL

##### Compétitions et Futsal

Clémentine LUNT - 01 80 92 80 37

##### Arbitrage & Féminines

Marc-Antoine KELLER - 01 80 92 80 25

Règlements, Discipline, C.D.P.M.E. et  
C.V.E.S.

Christopher KOLA DIA - 01 80 92 80 21

##### Comptabilité

Michèle COURTIN - 01 80 92 80 24

##### Foot Animation

Alexandre OGEREAU - 01 80 92 80 22

##### LA TECHNIQUE

Franck BARDET - 01 80 92 80 30

Karim CHOUIKA - 01 80 92 80 27

Kévin HUE - 01 80 92 80 29

Nicolas TEXIER - 01 80 92 80 28

YVELINES FOOTBALL N° 1671



# JOURNAL NUMERIQUE OFFICIEL

Mardi 15 juin 2021

<http://dyf78.fff.fr>

## SOMMAIRE

### INFORMATIONS DIVERSES

- Agenda 2
- Contacter le District 2
- La réunion des Présidents de clubs du 26/06/2021 2
- Le Pass + 3
- Le webinaire sur les demandes de licences 3
- Les ententes 3
- Un bel après-midi de Foot Loisir à Voisins le Btx 4
- Protocoles sanitaires de reprise des Activités Physiques et Sportives 5-7
- Prévenir les violences sexuelles dans le sport 8
- Les affiches FFF sur la pratique durant la pandémie 9-10

LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES 11

COMMISSION DU CALENDRIER 11

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS 12

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION 12

COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ 13

## L'ACTUALITE DE LA SEMAINE



Retrouvez en page 11 (PV C.O.C.)  
la répartition des plateaux  
du 3ème week-end  
de juin, par catégorie



## AGENDA 2020 / 2021 JUIN / JUILLET

LUN	MAR	MER	JEU	VEND	SAM	DIM
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1er	2	3	4



**A partir de Lundi 14 juin 2021,**  
les locaux du District seront ouverts au public, tous les lundis  
et mardis de 9h00 à 17h00

Une permanence téléphonique au 01-80-92-80-20  
vous permettra  
de contacter le District, du Mercredi au Vendredi,  
de 9h00 à 12h00.

Pour rappel, vous pouvez nous joindre, via la messagerie à  
[administration@dyf78.fff.fr](mailto:administration@dyf78.fff.fr)

Enfin, nous vous invitons à suivre la vie du football yvelinois,  
sur le site du DYF, [dyf78.fff.fr](http://dyf78.fff.fr)

Et également sur Facebook, [@dyf78](https://www.facebook.com/dyf78)

## Mmes et MM. les Président(e)s des clubs Yvelinois

L'Assemblée Générale d'été du District ayant, comme vous le savez, été reportée à la rentrée prochaine, il nous est apparu indispensable de renouer le contact direct avec vous, les Présidents(e)s des clubs Yvelinois, et donc d'organiser, à la fin de cette saison si particulière, **une rencontre Comité de Direction / Président(e)s de clubs**, pour évoquer ensemble, notamment, les conséquences de la saison blanche, les aides à la relance pour les clubs, les conditions de la reprise du Football pour la saison 2021 / 2022 et les nouveautés de cette nouvelle saison.

**Cette réunion sera organisée :**

*le samedi 26 juin 2021,  
à 9 H 00  
salle Jacques Brel  
4, rue de la Mare aux Carats  
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.*

Le District a beaucoup de choses à vous dire et vous vous posez sans doute beaucoup de questions.

Venez nous rencontrer, pour les évoquer ensemble et parler de notre Football et de ce qui va lui permettre de « repartir » à la rentrée.

Bien entendu, les conditions d'organisation de cette rencontre, dans une salle de 332 places que vous connaissez puisqu'elle a été utilisée lors de l'Assemblée Générale du 17 octobre 2020, permettront de garantir aux Président(e)s de clubs le respect des règles de distanciation physique qui s'imposent encore.

**L'ordre du jour de cette rencontre, qui est en cours de mise au point, vous parviendra très vite.**



**SOYEZ PRESENT(E)S LE 26 JUIN !**



**VENEZ ECHANGER AVEC NOUS  
SUR LES SUJETS QUI VOUS CONCERNENT !**

Organismes sportifs et culturels



**Devenez affiliés au PASS+**



> La carte qui aide les jeunes, de l'entrée en 6<sup>e</sup> à leur majorité, à financer leurs activités sportives et culturelles.

> Le dispositif qui facilite l'accès à l'offre des organismes affiliés Pass+.

La carte PASS+ offre plusieurs services dont :

- Une aide financière de 100 € pour les jeunes boursiers et 80 € pour les autres jeunes, pour régler des activités sportives et culturelles,
- Une offre de « bons plans » culturels et sportifs sous forme de réductions, jeux-concours, invitations, etc.

Aujourd'hui, plus de 90 000 jeunes sont inscrits au PASS+. Le dispositif s'appuie également sur un réseau de plus de 2 200 organismes affiliés commun aux 2 départements. Ainsi, les familles des Yvelines et des Hauts-de-Seine peuvent si elles le souhaitent utiliser leurs aides financières partout sur le territoire interdépartemental.

L'affiliation d'une structure (dont les associations sportives par exemple) au dispositif PASS+ est gratuite et permet d'apparaître sur la liste des organismes affiliés consultable par les familles, de communiquer sur les activités proposées et de bénéficier de ce moyen de paiement. C'est donc une opportunité pour eux de faire connaître leurs services, leurs offres et d'élargir leur fréquentation.

La plaquette d'information : [CLIQUEZ ICI](#)

La vidéo de présentation du dispositif : [CLIQUEZ ICI](#)



Pour voir ou revoir ce webinaire du 3 juin 2021, qui vous aidera à bien démarrer la saison et vous fera découvrir toutes les nouveautés implémentées dans les parcours de demande de licences pour la saison 2021/2022, [Cliquez ici](#)



Le formulaire pour la constitution des ententes 2021/2022 est désormais disponible.

N'hésitez pas à contacter Alexandre, au 01-80-92-80-22 pour l'obtenir ou pour tout renseignement.





## Un bel après-midi de Foot Loisir à VOISINS-LE-BRETONNEUX

Les orages sont passés, mais le temps est tout de même encore bien gris pour cette importante manifestation, qui réunit 3 activités du Football Loisir :

- . le Foot en marchant
- . le Futnet (plus connu pour les anciens sous l'appellation de Tennis ballon)
- . le Foot féminin (initiation)

L'ensemble se déroule sur les très belles installations du VOISINS F.C., avec ses 3 terrains synthétiques (dont le dernier, très récent, n'a pas encore été inauguré officiellement en raison de la crise sanitaire).

Le District est bien sûr présent à cette occasion, avec son Président, Jean-Pierre MEURILLON, son Vice-Président, Pierre GUILLEBAUX, qui est également Dirigeant du VOISINS F.C., ainsi qu'une dizaine de Commissaires dont certains ont même participé, avec un certain plaisir, à un match de Foot en marchant, ce qui a été, pour certains, une vraie découverte.

Antoine RISTORCELLI, Président du VOISINS F.C., assisté de sa responsable de la communication, Elise SAGNARD, se montre satisfait du déroulement de l'opération :

« Au début du projet, nous pouvions nous interroger sur l'opportunité d'un tel rassemblement, mais nous sommes tout à fait récompensés par la présence de nombreux participants, particulièrement chez les toutes jeunes filles. Ce qui nous a sans doute aidés est l'absence de compétitions et de tournois depuis de longs mois. Il y avait un manque des événements habituels comme nous en organisons ; ainsi, nous avons beaucoup de féminines des communes avoisinantes, victimes elles aussi du phénomène. Cela pourrait sans doute nous permettre de créer 2 équipes en U 18 et Vétérans Féminines. Pour encadrer cette manifestation, nous avons plus de 40 Educateurs mobilisés et une trentaine de Dirigeants. Peut-être pouvons-nous aussi envisager la création d'une section de Foot en marchant, pour celles et ceux dont la santé ou l'envie empêche de pratiquer la compétition mais qui recherchent plutôt un lien social. Nous avons 750 licencié(e)s, ce qui est un peu le plafond pour le club et qui doit suffire pour conserver un esprit familial, convivial, attaché au respect de l'être humain ».

Les 3 activités se sont déroulées sur les 3 terrains, celui du milieu des installations était réservé au Futnet où l'équipe de France de Futnet effectuait quelques démonstrations très spectaculaires, le reste du temps étant laissé aux volontaires de cet exercice.

Vincent VOISINOT, à la fois Président de la F.F.D.A.F. (Fédération Futnet et Disciplines Associées France) et capitaine de l'équipe de France de Futnet, se montre très satisfait de l'opération du jour :

« C'est une excellente occasion pour faire la promotion d'une pratique un peu méconnue . Nous avons pour l'instant 350 licenciés répartis dans une trentaine d'équipes (4 niveaux de championnat), principalement en Ile de France, Pays de Loire, Normandie, Méditerranée et Corse. Notre but évidemment est d'attirer un maximum de pratiquants de ce que l'on appelait le Tennis ballon, pour devenir joueurs de Futnet. La France est la 4<sup>ème</sup> nation mondiale et nous disputons bientôt le Championnat du monde à PRAGUE, avec une trentaine d'équipes, représentant 4 continents. Nous sommes persuadés que beaucoup de clubs seraient en capacité de créer des sections de Futnet qui peuvent leur apporter potentiellement de futurs licenciés au football traditionnel ».

Certains ont fait le chemin inverse, comme Jérémy CARMELLE, joueur du club d'ISSY-LES-MOULINEAUX et membre de l'équipe de France :

« J'étais titulaire en Division d'Honneur à ISSY et j'ai commencé avec une de mes relations à pratiquer du Futnet ; l'ambiance au club étant plutôt mauvaise, les entraînements assez chronophages, perturbant ma vie de famille, j'ai abandonné cette compétition pour devenir joueur de Futnet. Mon appartenance à l'équipe de France me permet de voyager pas mal à travers le pays, c'est très agréable. Ce qui m'a attiré aussi vers le Futnet, c'est le fait de toucher beaucoup le ballon et d'être toujours attentif, c'est très rythmé. Comme tout le monde, nous venons de traverser une période difficile, privés d'entraînement depuis un an, mais nous sommes confiants pour l'avenir et le développement de notre discipline ».

Il semble bien d'ailleurs que cela aille dans le sens de l'histoire, comme nous le confirme Michaël LANGOT, en charge de la promotion à la F.F.F. :

« La Fédération est très à l'écoute de l'évolution du Football Loisir, qui nous paraît un vecteur intéressant, d'une part pour répondre à une certaine aspiration à la pratique du sports pour tous, et aussi amener éventuellement dans nos clubs de nouveaux licenciés désirant pousser l'expérience un peu plus loin. Nous pouvons d'ailleurs mettre à leur disposition des outils de mise en place de projets de Football Loisir comme le Futnet, le Foot en marchant, et même des sujets innovants comme le Fit Foot ou le Golf Foot. Le problème est souvent matériel, le manque d'espace notamment, mais là aussi, nous pouvons participer, même financièrement, pour l'aménagement de terrains disponibles. Nous devons d'ailleurs avoir une réunion importante à ce sujet, en octobre à Clairefontaine ».

Succès donc pour cet événement, qui a concerné entre 2 à 300 jeunes et moins jeunes, tous motivés et visiblement enchantés d'avoir participé à une opération révélatrice du dynamisme du Football Yvelinois, notamment à travers des actions des clubs, comme celle dont il faut féliciter le VOISINS F.C..



Retrouvez en [cliquant ici](#), les nouvelles mesures gouvernementales,  
à partir du 19 mai 2021



## Déclinaison des mesures sanitaires pour le sport à partir du 19 mai 2021

Ces mesures seront conditionnées à la situation sanitaire dans chaque département

CATÉGORIES	19 mai 2021	9 juin 2021	30 juin 2021
	Couvre-feu à 21h	Couvre-feu à 23h	Fin du couvre-feu
<b>PUBLICS PRIORITAIRES</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mineurs Scolaire &amp; périscolaire Sport extrascolaire, associatif, encadré</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur et en intérieur</li> <li>- Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur et en intérieur</li> <li>- Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur et en intérieur</li> <li>- Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sportifs de haut niveau et professionnels</li> <li>• Personnes à handicap reconnu MDPH avec encadrement</li> <li>• Prescription médicale d'activité physique adaptée (APA)</li> <li>• Formation professionnelle et universitaire</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur et en intérieur</li> <li>- Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles</li> <li>- Vestiaires ouverts</li> <li>- Dérogation au couvre-feu</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur et en intérieur</li> <li>- Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles</li> <li>- Vestiaires ouverts</li> <li>- Dérogation au couvre-feu</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur et en intérieur</li> <li>- Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles</li> <li>- Vestiaires ouverts</li> </ul>
<b>MAJEURS</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratique individuelle</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur uniquement</li> <li>- Pratique sans contact uniquement</li> <li>- Rassemblement 10 personnes maximum</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur pratique avec contact autorisée</li> <li>- En intérieur pratique sans contact uniquement</li> <li>- Rassemblement 10 personnes maximum</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur et en intérieur</li> <li>- Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles</li> <li>- Plus de limitation de rassemblement mais respect de la distanciation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratique encadrée</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur uniquement</li> <li>- Pratique sans contact uniquement</li> <li>- 10 personnes maximum sur la voie publique</li> <li>- Pas de limitation de participants dans les équipements pour une pratique encadrée</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur pratique avec contact autorisée</li> <li>- En intérieur pratique sans contact uniquement</li> <li>- 25 personnes maximum sur la voie publique pour une pratique encadrée</li> <li>- Pas de limitation de participants dans les équipements pour une pratique encadrée</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Autorisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En extérieur et en intérieur</li> <li>- Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles</li> <li>- Plus de limitation des rassemblements</li> </ul>

CATÉGORIES	19 mai 2021	9 juin 2021	30 juin 2021
	Couvre-feu à 21h	Couvre-feu à 23h	Fin du couvre-feu
<b>COMPÉTITIONS</b>			
• Haut niveau et professionnel	<b>Autorisé</b>	<b>Autorisé</b>	<b>Autorisé</b>
• Amateurs Mineurs	<b>Autorisé</b> - Pratique avec contact autorisée - Espace public : 50 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur et intérieur : sans limitation de participants	<b>Autorisé</b> - Pratique avec contact autorisée - Espace public : 500 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur et intérieur : sans limitation de participants	<b>Autorisé</b> - Pratique avec contact autorisée - Espace public : 2500 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur et intérieur : sans limitation de participants
• Amateurs Majeurs (hors publics prioritaires)	<b>Autorisé</b> - Pratique sans contact uniquement - Espace public : 50 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur : sans limitation de participants - Equipement intérieur : Interdit	<b>Autorisé</b> - En extérieur, pratique avec contact autorisée - En intérieur, pratique sans contact uniquement - Espace public : 500 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur : sans limitation de participants - Equipement intérieur : jauge à 50% de la capacité	<b>Autorisé</b> - En extérieur et en intérieur, pratique avec contact autorisée - Espace public : 2500 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur et intérieur : sans limitation de participants
<b>SPECTATEURS</b>			
• Espace public	- Rassemblement 10 personnes maximum	- Rassemblement 10 personnes maximum	- Règle en vigueur dans l'espace public à date
• Equipement extérieur ou ERP de plein air éphémère	- Assis uniquement - Jauge : 35% de la capacité maximale dans la limite de 1000 personnes	- Assis uniquement - Jauge : 65% de la capacité maximale dans la limite de 5000 personnes - Pass sanitaire à partir de 1000 personnes	- Assis : jusqu'à 100% de la capacité de l'enceinte, sur décision du préfet - Debout : 4m <sup>2</sup> par personne, sur décision du préfet - Pass sanitaire à partir de 1000 personnes
• Equipement intérieur	- Assis uniquement - Jauge : 35% de la capacité maximale dans la limite de 800 personnes	- Assis uniquement - Jauge : 65% de la capacité maximale dans la limite de 5000 personnes - Pass sanitaire à partir de 1000 personnes	- Assis : jusqu'à 100% de la capacité de l'enceinte, sur décision du préfet - Debout : 4m <sup>2</sup> par personne, sur décision du préfet - Pass sanitaire à partir de 1000 personnes
<b>VESTAIRES COLLECTIFS</b>			
	- Ouverts uniquement pour les publics prioritaires et dans les piscines	- Ouverts uniquement pour les publics prioritaires et dans les piscines	- Ouverts uniquement pour les publics prioritaires et dans les piscines
<b>RESTAURATION, BUVETTE</b>			
	- Protocole HCR applicable	- Protocole HCR applicable	- Protocole HCR applicable

# PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT

PARENTS,  
ÉDUCATEURS,  
PRATIQUANTS,  
DIRIGEANTS,  
**TOUS  
CONCERNÉS.**

Dans le cadre du « plan régional de la prévention des violences et dérives sexuelles dans le sport », la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), propose des sessions de sensibilisation à distance pour tous

Les intervenants seront :

- Simon LATOURNERIE de l'association Colosse aux pieds d'argile
- Guillaume DORAI ou Benjamin FREMIOT de « LOG.in Prévention », association qui éduque à l'utilisation citoyenne numérique

Pour connaître les dates des sessions et vous inscrire, [Cliquez ici](#)

Il s'agit d'une billetterie gratuite : sélectionnez un billet (flèche située en dessous de « quantité ») et laissez-vous guider.

Vous recevrez votre lien de connexion Zoom par mail, 24 heures avant la tenue de la session.



# Aménagements pour accéder aux installations sportives



Un accès pour l'arrivée au stade et un autre pour le départ sont définis et matérialisés pour éviter les croisements sur l'ensemble des installations.



Interdiction d'entrer dans l'enceinte sportive à toutes personnes extérieures (hors éducateurs et joueurs).



Fléchages au sol ou muraux pour tous les espaces de circulation piétonne.



Règles strictes d'accès et d'utilisation des sanitaires.



Condamnation temporaire de l'accès aux vestiaires et aux douches.



Mise à disposition de produits de nettoyage des mains.



Maintenance des portes des locaux ouvertes pour limiter la manipulation des poignées et permettre une aération/ventilation régulière des espaces en intérieur.



Nettoyage et désinfection des locaux si possible après chaque passage de groupe.



Respect des règles de distanciation dans les espaces intérieurs et port du masque obligatoire.



Poubelles sans couvercle et espaces de lavage du matériel sportif utilisé à disposition près des terrains.

Illustration : 2021 - FFF - Invenys/Agf 04 20 04

# Les bons comportements à adopter pour la reprise dans votre club



Avant la séance / le match  
Arrivée au stade



1. Je n'accède auxpts de mon téléphone.



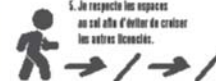
2. J'evite si possible le covoiturage pour ne rendre au stade.



3. Si les vestiaires ne sont pas accessibles, j'arrive en tenue d'entraînement et avec ma grande valise.



4. Je porte mon masque dès mon arrivée au stade et jusqu'en terrain (si j'ai plus de 11 ans).



5. Je respecte les espaces au sol afin d'éviter de créer les autres écoulements.



6. Je salue mes collègues, mes entraîneurs et mes dirigeants dans le respect des gestes barrières (pas de poignée de main, bise ou câlin).



7. Je me nettoie les mains.



8. Je laisse mon sac au bord de terrain.



9. Je patiente dans les zones d'attente matérialisées à proximité du terrain.



Pendant la séance / le match



J'ai un ballon, une gourde et une chaussette individuelle.



Je ne crie pas.



Je respecte la distanciation sociale dès que le jeu est arrêté : un mètre de 2 m avec l'entraîneur et mes collègues.



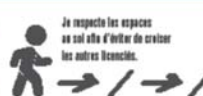
Départ du stade  
Après la séance / le match



Je ramène mon masque à la sortie de terrain.



Je me nettoie les mains.



Je respecte les espaces au sol afin d'éviter de créer les autres écoulements.



J'evite si possible de partager un covoiturage.



Je nettoie ma tenue de sport dès mon retour à la maison :  
- lavage à 60°C puis, lorsque c'est possible, séchage au sèche-linge ;  
- sinon, lavage à 30°C puis, une fois séchée, la laisse trois jours dans un sac fermé.

Illustration : 2021 - FFF - Invenys/Agf 04 20 04

# Recommandations pour l'organisation de la pratique



## Application des gestes barrière et de la distanciation sociale

- > Port du masque pour les encadrants pendant la séance (sauf pour s'adresser aux joueurs) ;
- > 2 m entre l'intervenant et le groupe.



Désinfection du ballon et du matériel systématique.



Utilisation d'une gourde personnelle.



Matériel pédagogique manipulé seulement par l'éducateur.



Numerotation individuelle du ballon (identification et personnalisation).



Prévoir une personne « garante du protocole sanitaire » (GPS) qui veille au respect des principes généraux et à la bonne conduite de la séance.



Créneaux de pratique espacés entre chaque groupe afin de permettre le nettoyage du matériel et de réguler les flux.



Zones d'attente pour les pratiquants matérialisées à proximité du terrain avant la participation à une séance.

Document communiqué par la Fédération Française de Football

## LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES (COMMISSIONS DISCIPLINE ET INSTRUCTION)

Depuis la saison 2014/2015, par suite d'une décision de la Commission Nationale Informatique et Libertés (C.N.I.L.), dans le cadre du respect des données personnelles, aucune décision disciplinaire ne sera publiée sur un site Internet (dans les rubriques « Procès-verbaux » ou « Sanctions » des clubs), que ce soit celui de la Fédération, des Ligues régionales ou des Districts, ou tout autre organe de communication ouvert au grand public.

Les sanctions individuelles des licenciés leur seront notifiées sur leur espace personnel « Mon Compte FFF ».

Néanmoins, les clubs auront la possibilité, sur Footclubs :

- d'une part, de consulter les sanctions disciplinaires de leurs licenciés ainsi que celles des licenciés de leurs adversaires (ancienne fonctionnalité mise à jour),
- d'autre part, de consulter les procès-verbaux des organes disciplinaires (nouveau).

Les procédures à suivre pour ces différentes consultations sont accessibles [en cliquant ici](#).

## COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 14/06/21  
EN VISIOCONFÉRENCE

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

### FORFAITS NON AVISÉS

(amende forfait catégorie jeune : 24€)

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

U14 À 11

PLATEAU DU 05.06.21 À ETANG ST NOM ES  
HOUDANAISE REGION FC

U16 À 8

PLATEAU DU 06.06.21 À HOUDAN  
GARGENVILLE STADE  
LE PERRAY FOOTBALL ES

PS : Les forfaits avisés ne sont pas amendés.

### PLATEAUX D'ÉTÉ

Compositions d'équipes manquantes

U14 À 11

1er rappel

Plateaux du 05/06/2021

- ST ARNOULT FC 78
- VIROFLAY USM
- GUERVILLE ARNOUVILLE AS

U16 À 11

1er rappel

Plateaux du 05/06/2021

- LE PECQ US
- VIROFLAY USM

### Résultats manquants

U14 À 11

1er rappel

Plateaux du 05/06/2021

- CONFLANS FC—YVELINES US/MONTFORT FC
  - CONFLANS FC—VELIZY ASC
  - PLAISIROIS FO—GUERVILLE ARNOUVILLE AS
  - GUERVILLE ARNOUVILLE AS—CONFLANS PLM
  - PLATEAU N°3 : MAGNY / ESSARTS LE ROI / ST ARNOULT
- Nous n'avons que la FMI (MAGNY FC 78—ESSARTS LE ROI AGS)

U16 À 11

1er rappel

Plateaux du 05/06/2021

- FOURQUEUX FOOT OMS—YVELINES US/MONTFORT FC
- YVELINES US/MONTFORT FC—MESNIL LE ROI AS

### INFORMATIONS

Pour consulter les plateaux :

- U14 du 19 juin 2021, [cliquez-ici](#).
- U16 du 20 juin 2021, [cliquez-ici](#).
- U18 du 20 juin 2021, [cliquez-ici](#).

Pour consulter les inscriptions aux plateaux U14, U16 & U18 du 26 et 27 Juin 2021, [cliquez-ici](#).

Vous avez jusqu'à mercredi soir (16.06.21) pour vous inscrire ou faire des modifications.

### ENGAGEMENTS

Clubs n'ayant pas saisi leurs engagements à ce jour

- ANDRESY FC
- AUBERGENVILLE PORTUGAIS ACRE
- BANQUE DE FRANCE AS
- BONNIERES FRENEUSE FC
- BOUAFLE FLINS ENT.
- BUC AO
- C.B.P.S.
- CLAYES SOUS BOIS USM
- HOUDANAISE REGION FC
- ISSOU AS
- JOUARS-PONTCHARTRAIN AFR
- MAGNANVILLE LIONS FC



- MANTAIS AC
- MANTES LA VILLE FC
- MANTES OLYMPIQUE
- MANTES USC
- SERBIE US
- ST ARNOULT FC
- TRAPPES YVELINES FUTSAL
- VELIZY PORTUGAIS
- VERRIERE FC
- VERSAILLES ESTRELA
- VERSAILLES JUSSIEU
- VIINSKY FC

La date limite pour les saisir a été fixée au **Lundi 21 Juin 2021**. Passé ce délai, les engagements ne seront plus possibles.

## COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 14/06/2021 en distanciel

**Présents** : MM. FEREY Rémi (Président), DRAY Paul (Vice-président)? AVOIRTE Yves (CD), DELECHAUX Alain, GUICHETEAU Didier, HOUZE Michel, LAUBY Henri-Claude, PLANQUE Jean-Pierre

**Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.**

## TOURNOI

### VILLEPREUX Tournoi Vétérans du 19/06/2021

La Commission homologue le tournoi, sous réserve que le club organisateur apporte les éléments suivants :

#### Essai de joueurs :

Ces derniers doivent être licenciés FFF pour la présente saison, à présenter avant le début du tournoi et devront fournir l'accord écrit de leur club les autorisant à participer au présent tournoi.

#### Licences :

Avant le début du tournoi, chaque équipe doit remettre la liste avec photographie issue de Footclubs des joueurs et dirigeants, à défaut le club organisateur fait compléter une feuille comportant les noms, prénoms, numéro de licences des participants, les éventuelles vérifications se feront à l'aide de Footclubs compagnon.

Challenge du fair-play : Définir les modalités d'attribution

**La tenue du tournoi est bien évidemment soumise aux directives gouvernementales et fédérales en vigueur à la date du tournoi.**

### GAZERAN AFL

Homologation du Tournoi Seniors/Vétérans du 27/06/2021 au stade municipal d'Orcemont.

## TOURNOI EN EXTÉRIEUR

**La Commission prend note des déplacements ci-dessous :**

### CONFLANS FC

- 20 juin 2021 SENIORS F : Tournoi à VILLERS-HOULGATE (Normandie)

- 02 au 05 juillet 2021 : U12 (2 équipes) et U14 (1 équipe) tournoi à BLANES-TORDERA (Espagne)

Transmis à la Ligue

## COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 14 juin 2021

**Présents** : MM. VIMONT (Président), INACIO, GEPPERT, NOYELLE, MOURAUX, BOKOBZA  
**Excusés** : MM. HOUANT, BIDARD, MERVAILLIE, LOUVEL, CORNUAULT, GOMES PEDRO

**Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.**

## INTERCLUBS U6-U9

### *Courriers*

Plateaux du 19 juin

### **3 : VILLIERS LE MAHIEU AS**

Changement du site d'accueil. Plateau à jouer à MEZY/HARDRICOURT.

Pour consulter tous les éléments sur l'organisation des journées Interclubs U6-U9 et des plateaux spécifiques, [cliquez ici](#).

## CHALLENGE ÉTÉ / INTERCLUBS U10-U13

Pour consulter tous les éléments sur l'organisation du Challenge d'Été et de l'Interclubs U10-U13, [cliquez ici](#).

### **FOURQUEUX OMS**

La Commission a pris connaissance dans un premier temps de la suppression de 2 des 4 équipes engagées par le club sur les dispositifs du mois de juin, mais également de la non présence du club sur le plateau de CARRIERES GRESILLONS AS le 12 juin, alors que la modification de plateau a été entérinée le mardi 8 au matin.

Elle demande donc des explications au club de FOURQUEUX sur les raisons de sa non présence à CARRIERES GRESILLONS, et que, compte tenu de l'impact non négligeable de ces absences sur les plateaux, suspend la participation du club sur les dispositifs du 26 juin prochain.

### **U10-U11**

#### **Modifications engagements : Plateaux du 26 juin**

ABLIS FC SUD : suppression de son équipe U11  
BOIS D'ARCY AS : 1 U11  
CHANTELOUP : 2 U11 + 2 U13  
LOGES EN JOSAS AS : 1 U11  
ROSNY CSM : 3 U11 + 2 U13  
VESGRE AS : 1 équipe au lieu de 2

## DECISIONS ADMINISTRATIVES

### *Fenilles de plateaux manquantes* **PLATEAUX U6-U7 INTERCLUBS**

**1er rappel**  
**Plateaux du 05/06/2021**

#### **Fiche récapitulative**

- 2 - VELIZY A.S.C.
- 4 - FOURQUEUX O.M.S.
- 5 - CHANTELOUP LES VIGNES U.S. ou TRIEL A.C.
- 7 - CARRIERES GRESILLONS A.S.
- 8 - PLAISIROIS F.O.
- 10 - MAULOISE U.S. ou LE PECQ U.S.
- 11 - BOIS D'ARCY A.S.
- 12 - JOUY EN JOSAS U.S. ou 12 - ST CYR A.F.C.
- 15 - ST ARNOULT F.C.78 ou ABLIS F.C. SUD 78 ou COIGNIERES F.C. ou HOUDANAISE REGION F.C.

#### **Feuilles d'équipes manquantes**

- 2 - VELIZY A.S.C.
- 2 - MONTIGNY LE BRETONNEUX A.S.
- 3 - MONTESSON U.S.
- 3 - VERNEUIL SUR SEINE U.S.
- 4 - FOURQUEUX O.M.S.
- 4 - MAURECOURT F.C.
- 5 - CHANTELOUP LES VIGNES U.S.
- 5 - TRIEL A.C.
- 7 - CARRIERES GRESILLONS A.S.
- 7 - BOUAFLE FLINS S/SEINE ENT.
- 8 - PLAISIROIS F.O.
- 8 - ELANCOURT O.S.C.
- 9 - MAGNY 78 F.C.
- 9 - ETANG ST NOM E.S.

- 9 - CERNAY LA VILLE A.S.
- 10 - MAULOISE U.S.
- 10 - LE PECQ U.S.
- 10 - LIMAY ALJ
- 11 - VELIZY A.S.C.
- 11 - BOIS D'ARCY A.S.
- 11 - GUYANCOURT E.S.
- 12 - JOUY EN JOSAS U.S.
- 12 - ST CYR A.F.C.
- 12 - ESSARTS LE ROI A.G.S.
- 13 - VILLIERS LE MAHIEU A.S.
- 13 - AUTEUILLOIS A.S.
- 13 - BEYNES F.C.
- 13 - JUZIERS F.C.
- 15 - ST ARNOULT F.C.78
- 15 - ABLIS F.C. SUD 78
- 15 - COIGNIERES F.C.
- 15 - HOUDANAISE REGION F.C.

#### Anomalies

- 1 - AUBERGENVILLE manque les numéros de licences
- 3 - CARRIERES SUR SEINE U.S. manque 1 équipe
- 5 - ISSOU A.S.. manque 1 équipe
- 5 - ISSOU A.S.. manque les numéros de licences

### PLATEAUX U8 U9 INTERCLUBS

1er rappel  
Plateaux du 05/06/2021

#### Fiche récapitulative

- 2 - VELIZY A.S.C.
- 3 - CARRIERES SUR SEINE U.S. ou MONTESSON U.S.
- 4 - FOURQUEUX O.M.S.
- 6 - ISSOU A.S.
- 7 - CARRIERES GRESILLONS A.S.
- 8 - PLAISIROIS F.O. ou CHAMBOURCY ASM
- 10 - MAULOISE U.S. ou LE PECQ U.S
- 11 - BOIS D'ARCY A.S. ou VELIZY ASC
- 12 - JOUY EN JOSAS U.S. ou 12 - ST CYR A.F.C.
- 15 - ST ARNOULT F.C.78 ou ABLIS F.C. SUD 78

#### Feuilles d'équipes manquantes

- 2 - VELIZY A.S.C.
- 2 - MONTIGNY LE BRETONNEUX A.S.
- 3 - MONTESSON U.S.
- 3 - CARRIERES SUR SEINE U.S.
- 3 - VERNEUIL SUR SEINE U.S.
- 4 - FOURQUEUX O.M.S.
- 4 - MAURECOURT F.C.
- 5 - CHANTELOUP LES VIGNES U.S.
- 5 - TRIEL A.C.
- 6 - ISSOU A.S.
- 6 - ROSNY S/SEINE CSM 2
- 7 - CARRIERES GRESILLON A.S.
- 7 - BOUAFLE FLINS S/SEINE ENT.
- 8 - PLAISIROIS F.O
- 8 - CHAMBOURCY A.S.M.
- 9 - MAGNY 78 F.C.
- 9 - ETANG ST NOM E.S.
- 9 - CERNAY LA VILLE A.S.

- 10 - MAULOISE U.S.
- 10 - LE PECQ U.S.
- 10 - MESNIL LE ROI A.S.
- 11 - VELIZY A.S.C.
- 11 - BOIS D'ARCY A.S.
- 12 - JOUY EN JOSAS U.S.
- 12 - ST CYR A.F.C.
- 12 - ESSARTS LE ROI A.G.S.
- 13 - VILLIERS LE MAHIEU A.S.
- 13 - AUTEUILLOIS A.S.
- 13 - BEYNE F.C.
- 13 - JUZIERS F.C.
- 15 - ST ARNOULT F.C.78
- 15 - ABLIS F.C. SUD 78
- 15 - MESNIL ST DENIS A.S.L.

#### Anomalies

- 14 - MANTES CITY club absent (dirigeant = COVID)
- 14 - MANTAIS ATHLETIC CLUB : club absent

### PLATEAUX SPECIFIQUES U8 U9

1er rappel

#### Fiche récapitulative

- 3 - NEAUPHLE-PONT. 78 R.C. ou LA VESGRE A.S.

#### Feuilles d'équipes manquantes

- 1 - GUERVILLE ARNOUVILLE A.S.
- 1 - BREVAL LONGNES F.C.
- 1 - BUCHELOISE A.S.
- 1 - FONTENAY ST PÈRE A.S.
- 1 - BONNIERES FRENEUSE F.C.
- 3 - MONTFORT L'AMAURY F.C.
- 3 - NEAUPHLE-PONT. 78 R.C.
- 3 - LA VESGRE A.S.
- 4 - LE PERRYAY FOOTBALL E.S.
- 5 - ACHERES C.S.
- 6 - HOUILLES A.C. 2

#### Anomalies

- 1 - BUCHELOISE A.S. manque les numéros de licences
- 1 - BREVAL LONGNES F.C Pas respecté la règle sanitaire d'accueillir 8 équipes maximum

#### 1 - à BREVAL LONGNES FC

La Commission demande des explication aux clubs de BREVAL & BONNIERES FRENEUSE FC sur le déroulement du plateau.

#### 5 - HOUILLES AC

La Commission demande des explication au club de HOUILLES AC sur le déroulement du plateau.

### CHALLENGE ETE U11

1er rappel

Rencontres du 05/06/2021

- 2 CHANTELOUP US (LIMAY ALJ)
- 4 MAGNY FC (ABLIS, GAMBAIS, AUTEUILLOIS)
- 5 CHAMBOURCY (FOURQUEUX OMS)
- 6 FOURQUEUX OMS (CARRIERES S/S)

- 14 PORCHEVILLE FC (ROSNY, BREVAL LONGNES°
- 15 CARRIERES GRESILLONS AS (ETANG ST NOM ES)
- 19 ST ARNOULT FC 78 (LA VESGRE AS)
- 25 FC RAMBOUILLET YVELINES (VELIZY ASC)
- 26 ST CYR AFC (JOUY EN JOSAS AS)
- 27 CONFLANS PLM (BOUAFLE FLINS ES)

#### Anomalies

- 8 MANTES USC : manque signatures et noms des arbitres et JUZIERS absent du plateau.
- 16 ACHERES CS : Manque la fiche récapitulative.
- 18 VILLIERS LE MAHIEU : Manque signature dirigeants et GARGENVILLE STADE absent.
- 22 MEZIERES : Manque signatures et noms des arbitres
- 24 MONTIGNY LE BRETONNEUX AS : Manque signatures et noms des arbitres et licences PLAISIROIS FO.

### CHALLENGE ETE U13

1er rappel

Rencontres du 05/06/2021

- 1 : COIGNIERES FC (MAGNY 78 FC)
- 2 : MAULOISE US (AUTEUILLOIS & BEYNES)
- 3 : ABLIS FC SUD (ST ARNOULT FC)
- 6 : GUYANCOURT ES (VELIZY, NEAUPHLE)
- 8 : FOURQUEUX OMS (ETANG ST NOM ES)
- 9 : CHAMBOURCY ASM (VAUXOISE & CARRIERES GRE)
- 10 : PLAISIROIS FO (FOURQUEUX OMS)
- 11 : HOUDANAISE REGION (PERRYAY FOOT)
- 15 : ROSNY CSM (HOUDANAISE)
- 17 : CONFLANS PLM (BOUAFLE FLINS ES)

## COMMISSION FOOTBALL FEMININ

Réunion du 14 juin 2021

Commission restreinte

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

### FEUILLE DE PLATEAU MANQUANTE PLATEAU FILLOFOOT

1er rappel

Plateaux du 05/06/2021

MANTOIS 78 FC